

Fédération de Tir de la Broye

TFC: Murist (04)+10-12.06.2022
www.tir-broye.ch

Lentigny, avril 2022

TFC2022 : Organisation, règlements, horaires Pistolet et Fusil

Monsieur/Madame le Président,
Chers/ères Amis/es tireurs/euses,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous convoquer pour le Tir Fédéral en Campagne qui aura lieu du 10 au 12 juin 2022 à Murist. Les tireurs disposeront d'une installation à 300m en campagne. Le tir en campagne pistolet 25m est organisé au Stand de Lully de la Société de Tir au Pistolet d'Estavayer et environs, détails et conditions précisées ci-après.

<p>LES COMITES DES SOCIETES ONT L'OBLIGATION D'ORIENTER LEURS MEMBRES SUR CETTE MARCHE A SUIVRE.</p>

- Bases** Le concours sera exécuté conformément au Règlement fédéral et cantonal. Il sera contrôlé par les organes compétents.
Voir le règlement FST 3.10.01 éd. 2016 (disponible sur www.fst-ssv.ch/fr > Tir pour tout le monde > tir fédéral en campagne)
- Participation** Sociétés de la Fédération de Tir de la Broye, ainsi que des Girons de Payerne et de Granges.
Toutes les sociétés se feront un point d'honneur d'amener le plus de tireurs possible. Organisez des transports en commun ou offrez le dîner à vos tireurs ! La Fédération de la Broye doit aligner un maximum de tireurs à ce concours. Comme toujours, **la participation prime le rang.**
- Armes autorisées** **Le militaire actif a l'obligation de tirer avec son arme de service.**
Fusil Seules les armes d'ordonnance sont autorisées à participer au tir en campagne. Pour le mousqueton, le ring est autorisé.
Pistolet Armes d'ordonnance et autres armes autorisées (selon document FST 4.02.11 du 1.1.2009 – onglet 4 du classeur de moniteur)
- Feuilles de stand** Chaque société utilisera les feuilles de stand reçues par le DDPS.
Ne pas oublier le sceau de la société sur la feuille de stand !
L'année de naissance du tireur devra figurer sur la feuille de stand, sinon le tireur sera **considéré** comme **actif.**
Fusil Toute erreur doit être rectifiée au crayon rouge sur la feuille de stand et être visée par le commissaire de tir ou le chef de tir, puis contresigné par le tireur lui-même, faisant foi d'acceptation de la décision.
Pistolet Chaque tireur touchera de sa société sa feuille de stand. **Celle-ci devra être signée.** Si le tireur a déjà effectué son Tir obligatoire, cela devrait être chose faite (1 seule signature pour les 2 tirs). Si ce n'est pas le cas, merci de le faire signer en lui remettant la feuille à la cantine.



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Murist (04)+10-12.06.2022

www.tir-broye.ch

Tir des empêchés

Samedi 04.06.2022

Il se déroulera dans le même stand que le concours du week-end suivant. *Il sera possible d'être roi du Tir, la ligne de tir étant la même que celle aux dates officielles du tir en campagne.*

Le tireur doit se présenter avec sa feuille de stand estampillée du sceau de sa société de tir. Pas besoin de prendre de la munition.

Pistolet Lieu : Stand de Lully (Idem week-end TFC)

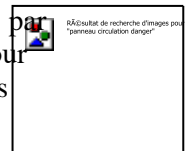
Horaires : 10h00 à 11h30

Fusil Lieu : Tout se passe au stand de tir de Murist, la salle des fêtes pas ouverte ce jour-là

Horaires : 13h30 à 16h00

Tir à 300m

La stalle de tir en Campagne sera installée devant le stand ordinaire de Murist. Les cibles du Stand seront utilisées, et complétées par d'autres propriété de la Fédération. Attention : il n'y aura pour cette édition du Tir en Campagne **que 11 cibles**, alors prévoyez vos avances pour pouvoir procéder au tir.



Réservation de rangeurs Etant donné le nombre restreint de cibles, il sera **possible de réserver** son rangeur à l'avance, **par voie électronique, pour 8 des 11 cibles**, et ce également pour le Tir des empêchés le week-précédent. Pour les détails, référez-vous au feuillet annexé à ce document (ou contactez les membres de votre comité qui sauront vous renseigner).

<https://rangeurs.tir-broye.ch>

La réservation on-line cessera environ 1 semaine avant le début des tirs.

Bureau des rangeurs Le bureau des rangeurs se trouvera dans la halle des fêtes (sauf au Tir des empêchés). Il ouvre 30 minutes avant chaque session de tir, et ferme 60 minutes avant la fin de la session. Hors de ces horaires, il ne sera pas délivré de rangeur.

Horaires de tir Vendredi 10.06.2022 de 16h00 à 20h00

Samedi 11.06.2022 de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00

Dimanche 12.06.2022 de 08h00 à 12h00

N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE TIMBRER VOTRE FEUILLE DE STAND AVANT LE TIR AU BUREAU DES RANGEURS EN MISANT LA MEDAILLE DE LA FEDERATION DE TIR A FR 15.- (pour adolescents et juniors Fr 10.-)

Présentation du tireur **Le tireur doit se présenter lui-même au bureau des rangeurs muni de sa feuille de stand.** Il recevra, en retour, un rangeur avec indication de la série et de la place dans le stand.

Les tireurs ayant effectué leur réservation à l'avance se présentent néanmoins au bureau des rangeurs, pour confirmer leur présence, et ce au minimum **60 minutes** avant l'heure de tir prévue. Si tel n'est pas le cas, le rangeur sera réattribué à un tireur sur place.

Ces rangeurs ne peuvent pas être échangés entre tireurs. Tout tireur qui ne se présentera pas devant la cantine à l'appel de sa série perdra son tour et devra demander un nouveau rangeur pour une autre série.



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Murist (04)+10-12.06.2022

www.tir-broye.ch

Tir au pistolet

L'installation fixe de la Société de tir au Pistolet d'Estavayer et environs sera utilisée pour l'occasion.

L'entier du processus, du rangeur à la remise de la médailles (sans oublier de prendre un verre avec ses amis !) se déroule à cet emplacement.

Rangeurs Aucun, les séries sont formées sur place, au fur et à mesure de l'arrivée des tireurs

Bureau des calculs Enregistrement des résultats sur place

Horaires de tir Samedi 11.06.2022 de 13h00 à 18h00

Dimanche 12.06.2022 de 09h00 à 11h00

Armes sur la place de fête

La Fédération vous recommande de ne pas emmener votre arme dans la salle de fête, et vous encourage à les déposer dans votre voiture fermée à clé. Les armes néanmoins prises avec soi seront contrôlées à l'entrée.

Fusil Les **fusils sont assurés**, le **magasin est retiré** et la **culasse est ouverte**. Ils ne font l'objet d'**aucune manipulation**.

Pistolet Les Pistolets restent **dans leur étui ou dans une valise**. Ils ne font l'objet d'**aucune manipulation**.

Contrôle des armes

Malgré toutes les mesures en place énumérées ci-dessous, **le tireur reste en tout temps le responsable de son arme**.

Fusil Ce contrôle est obligatoire pour tous les tireurs. Il est effectué à l'entrée et à la sortie du stand, par les chefs de série.

Le déplacement de la place de fête au stand de tir se fera avec des bus navettes. Le déplacement avec votre propre véhicule est interdit.

Pistolet Ce contrôle s'effectue par les moniteurs de tir sur la stalle de tir, au terme du concours, juste avant que l'arme ne soit rangée dans son étui ou sa valise.

**De la discipline – de la patience
Soyez sportifs ... et tout ira bien !**

Munitions et douilles

La munition est organisée et amenée sur place par la Fédération. Elle sera facturée par la suite aux sociétés pour ses tireurs.

La munition sera remise :

Fusil - Proche du stand, par la société organisatrice, sur présentation de la feuille de stand

Pistolet - Directement sur la stalle de tir, remise par la Fédération.

Les douilles sont la propriété de la Fédération.

Réclamations

Les réclamations concernant le tir proprement-dit doivent être faites au directeur de tir directement au stand après la série du tireur, mais au plus tard avant le début de la série suivante. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce délai. Le directeur de tir décide sans recours possible.

Toutes les autres réclamations doivent se faire au bureau des calculs, le jour-même du tir. Aucune réclamation ne sera acceptée en passant par une autre voie ou après ce délai.



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Murist (04)+10-12.06.2022

www.tir-broye.ch

Contrôle final des feuilles de stand

Dans le but de gagner du temps, et avec l'objectif de pouvoir démarrer la partie officielle plus tôt, le comité FTB vous demande :

1. de signaler en tous temps chaque erreur ou imprécision constatée, sans attendre le contrôle final du dimanche, en vous adressant au bureau des calculs.
2. Un membre au moins de chaque société de tir **devra se présenter au bureau des calculs**, muni du sceau de la société, afin de procéder au contrôle des feuilles de stands et des résultats de ses membres.
Ce contrôle s'effectue en principe après la fin des tirs du dimanche (ou dès que vous savez que tous vos tireurs ont terminé leur concours !), mais au plus tard à 14h00.
3. **En cas d'absence d'un représentant de la société jusqu'à 14h00, les résultats des membres de la société seront considérés comme validés, et aucune réclamation ne sera acceptée par la suite.**



Distinctions

Le nombre de points nécessaires à leur obtention, propre à chaque discipline et catégorie, est précisé dans les 2 tableaux ci-dessous.

Environ une heure après le tir, les tireurs seront appelés sur scène pour toucher leurs récompenses

Fusil	U17	U21	21-59 ans E	60-69 ans V	70+ ans SV
Mention	52	53	55	53	52
Fédération	53	54	56	54	53
Fédérale	54	55	57	55	54
Carte-couronne *	57	58	60	58	57

* Uniquement pour les U17 et U21, peut-être touchée chaque année

Pistolet	U17	U21	21-59 ans E	60-69 ans V	70+ ans SV
Mention	148	150	153	150	148
Fédération	152	154	157	154	152
Fédérale	154	156	159	156	154
Carte-couronne *	158	159	162	159	158

* Uniquement pour les U17 et U21, peut-être touchée chaque année

Règlement du classement individuel

En cas d'égalité de points entre des tireurs, ils seront départagés de la manière suivante (dans l'ordre) :

1. Le résultat de la dernière série (de 6 coups au fusil, de 5 coups au pistolet)
2. La date de naissance du tireur, dans l'ordre suivant : adolescent, junior, sénior-vétérans, vétérans, actif



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Murist (04)+10-12.06.2022

www.tir-broye.ch

Partie officielle, Proclamation des résultats

La cérémonie de clôture et la remise des prix du Tir en Campagne auront lieu le dimanche sur la place de fête, dès **18h00**.

Ouverture La cérémonie de clôture débute par une entrée en défilé, depuis l'entrée de la salle jusque sur la scène, **avec les drapeaux/bannières/étendards**.

Nous prions les sociétés d'apporter le leur, et **de se présenter avec à 17h45 devant la cantine**.

Derrière le drapeau de la Fédération, entreront dans l'ordre :

- Le comité de la FTB
- Le comité du GTP
- Les représentants des sociétés (au minimum 1 avec leur bannière, au maximum 2 membres par société)

Principes Séparation par la discipline (fusil ou pistolet) et par l'âge, mais plus **aucune distinction du sexe ni du canton d'origine**

Compétition Fusil

1. **Classement du Roi du tir** : les 3 premiers (homme ou femme), toutes catégories confondues
 - + La meilleure dame
 - + Le meilleur vétérán ou sénior-vétérán
2. **Classement Juniors** : les 3 premiers Juniors (garçon ou fille)
3. **Classement Ados** : les 3 premiers adolescents (garçon ou fille)

Compétition Pistolet

1. **Classement du Roi du tir** : les 3 premiers (homme ou femme), toutes catégories confondues
 - + La meilleure dame
 - + Le meilleur vétérán ou sénior-vétérán
2. **Classement Juniors et ados** : les 3 premiers (garçon ou fille)

Concours combiné (fusil + pistolet) Le 1^{er} du classement du tir combiné sera couronné «**Super Roi broyard**» **idem pour le 1^{er} JT**

Autre lauréat Un classement des sociétés 300m formant des jeunes tireurs aura lieu. La société avec la meilleure moyenne sera récompensée.

Site web

Classement on-line

www.tir-broye.ch

Sté organisatrice

www.murist-tir.ch

Que ce week-end soit un moment de fête et l'occasion de rencontres amicales entre tous les tireurs et amis de la Broye !

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager et orienter vos tireurs et nous vous présentons, Monsieur le Président, chers/ères Amis/es Tireurs, nos salutations sportives et amicales.

Le responsable du bureau TFC

Jocelyn Duc

Le Président de la Fédération

Jean-Marc Berger